

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QUELLES SONT LES MITSVOTS ESSENTIELLES DU SÉDER ?

Le samedi 27 et le dimanche 28 mars 2021, on organise le repas du Séder pour célébrer la sortie d'Égypte. Auparavant, les femmes et les jeunes filles auront allumé leurs bougies de la fête (à partir d'une flamme allumée avant le Chabbat 26 mars) en récitant les 2 bénédictions suivantes :

- 1 - « Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénoù Mèlè'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Chel Yom Tov ».
- 2 - « Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénoù Mèlè'h Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehiguanou Lizmane Hazé ».

On ne pourra commencer le Séder qu'après la nuit tombée : 19h42 samedi et 20h43 dimanche soir (horaires valables pour Marseille – Faire attention au changement d'horaire pendant la nuit de samedi à dimanche !).

Tous les Juifs doivent participer au Séder, hommes, femmes et enfants. Il faut :

Raconter la sortie d'Égypte

On le fait en lisant la Haggada. Il faut raconter à tous les participants et en particulier aux enfants, selon ce qu'ils peuvent comprendre.

Manger de la Matsa

On mange de la Matsa les deux soirs du Séder après avoir dit la bénédiction : « Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénoù Mèlè'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Al A'hilat Matsa », en plus de la bénédiction habituelle « Hamotsi ». La Matsa du Séder sera « Chemourah », c'est-à-dire qu'on aura surveillé, depuis la moisson, que les grains de blé, et plus tard la farine, n'aient pas été en contact avec de l'eau, ce qui risquerait de les rendre 'Hamets. Nombreux sont ceux qui préfèrent consommer les Matsot rondes cuites à la main (et non à la machine) comme au temps de la sortie d'Égypte. Il faut manger au moins 30 grammes de Matsa, et il est préférable de les manger en moins de quatre minutes. Il faudra manger trois fois cette quantité de Matsa : pour le « Motsi », pour le « Kore'h » (le « sandwich » aux herbes amères), et pour le « Afkoman », à la fin du repas, en souvenir du sacrifice de Pessa'h qui était mangé après le repas.

Manger des herbes amères (Maror)

On mange des herbes amères en souvenir de l'amertume de l'esclavage en Égypte. On achètera de la salade romaine qu'on nettoiera feuille par feuille devant une lumière pour être sûr qu'il n'y a pas d'insectes, après l'avoir fait tremper dans de l'eau. On prépare pour chacun des convives au moins 19 grammes de « Maror », c'est-à-dire de salade romaine avec un peu de raifort râpé, trempé dans le « Harosset » (compote de pommes, poire et noix, avec un peu de vin) après avoir prononcé la bénédiction : « Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénoù Mèlè'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Al A'hilat Maror ». On consomme encore 19 grammes de Maror bien séché entouré de Matsa pour le « Sandwich de Kore'h ».

Boire 4 verres de vin

On doit boire au cours du Séder au moins quatre verres de vin ou de jus de raisin cachère pour Pessa'h. Le verre doit contenir au moins 8,6 centilitres, et on doit en boire à chaque fois au moins la moitié, en une fois. Les hommes et les garçons doivent s'accouder sur le côté gauche, de préférence sur un coussin, pour manger la Matsa et boire les quatre verres de vin.

F.L. (d'après Rav Abichid)

Bénéficiez de 15% de remise + d'une deuxième paire offerte avec le code "LA SIDRA"

VOTRE OPTICIEN A PLEINE VUE

Nos opticiens vous reçoivent dans les 4 boutiques A PLEINE VUE

37 Avenue Jules Cantini ① / 35 Avenue du Prado ②
56 rue de Rome ③ / 13 Avenue Maréchal Foch ④

A PLEINE VUE

DANYBERD

TRADITIONAL CLOTHES

AIX-EN-PROVENCE

3 bis rue Fernand Dol
04 42 27 58 69

MARSEILLE

163 rue Paradis
04 91 02 48 31



Pour Pessa'h, procurez-vous de la

MATSA CHMOURA

Contactez votre BETH HABAD le plus proche de chez vous.

Une Matsa qui alimente la foi, cette année plus que jamais.

Célébrez votre Seoudat Machiah, en famille ou en communauté.

Dimanche 4 Avril 2021 à 19h

Nous voulons Machia'h maintenant !



Si vous souhaitez dédier la "Sidra de la Semaine" à la mémoire d'un défunt ou passer une annonce publicitaire, contactez-nous au 06 52 23 77 41

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat

La Sidra DE LA SEMAINE

11 Nissan / 24 mars

119^{ème} Anniversaire du Rabbi de Loubavitch
Rabbi Menahem Mendel Schneerson

Pessa'h

Du samedi soir 27 mars après 19h42 au dimanche soir 4 avril 20h42

19^{ème} année



TSAV - PÉSSAH

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Tsav

Le feu sur l'autel doit brûler constamment. On y fait brûler entièrement les différents sacrifices animaux et alimentaires. Les Cohanim consomment la viande de certains sacrifices animaux et ce qui reste de l'offrande alimentaire. L'offrande de paix est mangée par celui qui l'a apportée, à l'exception de parties spécifiques, données au Cohen. La viande sainte des offrandes doit être consommée par des personnes en état de pureté rituelle, dans l'endroit saint qui leur a été désigné et à un moment spécifique.

Aharon et ses fils restent dans l'autel du Sanctuaire pendant sept jours, au cours desquels Moché les initie à la prêtrise.

PÉSSAH

La signification de la Matsa

Faire de la Mitsva une part de nous-mêmes

Les Mitsvot (commandements) associées à une fête sont profondément liées à son thème essentiel. Par exemple, Pessa'h nous permet de vivre un exode d'Égypte personnel en transcendant nos limites individuelles. De la même façon, D.ieu nous donne la Mitsva de consommer de la Matsa pour nous aider à intérioriser cette expérience. En effet, notre alimentation est assimilée par notre corps pour devenir une partie intégrante de notre être. Pour comprendre la signification de la Matsa, il convient de la comparer au 'Hamets (le levain). Le 'Hamets qui gonfle quand il lève symbolise l'égoïsme, le contentement de soi et l'orgueil. La Matsa, qui reste plate et sans prétention, reflète l'humilité désintéressée.

Cette idée se trouve également dans la description que dresse la Torah de la Matsa comme « le pain du pauvre » : un homme pauvre est humble et sans arrogance.

Manger « le pain du pauvre » réduit nos tendances égoïstes. La Hala'ha (code de lois juives) exprime cette idée. Il n'est pas question de 'Hamets dans la Matsa Achira (littéralement : « la Matsa riche » faite de farine et de liquides autres que l'eau ; par exemple la Matsa aux œufs). Cependant, on ne peut l'utiliser pour accomplir la Mitsva de manger de la Matsa. Puisqu'il ne s'agit pas de « pain de pauvre », elle ne peut transmettre le même message spirituel que la simple Matsa.

Similaire mais différent

L'on peut percevoir une autre distinction essentielle entre le 'Hamets et la Matsa en comparant les lettres de ces deux mots. Tous deux contiennent les lettres Tsaddik et Mêm. La seule différence est que le mot Matsa s'épelle avec un Hé et 'Hamets avec un 'Hèt. Le Hé et le 'Hèt ont tous deux trois barres et une ouverture en bas, qui rappelle le verset : « Le péché se tapit à l'entrée » (Beréchiit 4 :7)

Mais le Hé, contrairement au 'Hèt, a une ouverture au côté gauche, près du sommet de la lettre. Cet espace pour s'échapper

suite p. 2



HORAIRE D'ENTRÉE & SORTIE DE CHABBAT HAGADOL TSAV - PÉSSAH

MARSEILLE
Entrée ven : 18h40
Sortie : 19h42

A partir du dim 21 mars Pose des Téléphones : 5h44 Heure limite du Chema : 9h42 Kidouch Levana : 20 - 27 mars PESSAH : 28 mars - 4 avril

La Sidra de la Semaine (tirée à 2000 exemplaires) est une publication hebdomadaire éditée par " Habad Loubavitch Marseille " | Directeur : Rav Yossef Its'hak Labkowski

Edito

Vous avez dit « miracles » ?

Alors que, dans toutes les maisons juives, c'est Pessa'h qui est au cœur de toutes les préoccupations, il peut paradoxalement être facile d'oublier l'essentiel. Au milieu de tout cela, il faut savoir se souvenir que nous vivons ce mois d'absolu : Nissan. Le mois de notre liberté, celui de notre naissance en tant que peuple mais aussi – et peut-être surtout – le mois dont le nom s'apparente en hébreu au mot « miracles ». Il nous faut donc penser un mois dont les miracles sont la réalité quotidienne, à vivre à chaque seconde, comme l'air que l'on respire ou comme le tissu de l'univers. Des miracles pour tous, à tout instant, dans toute situation... Quelle perspective ! Elle est sans doute assez vertigineuse pour que l'on se demande si elle a quelque chance de se concrétiser vraiment. Et pourtant...

Pourtant, voici qu'une suite d'occurrences nous tire de notre rêverie. Voici que le 11 Nissan, le jour anniversaire de la naissance du Rabbi, nous invite à avancer sur le chemin ouvert, à continuer la grande route de la liberté et, par nos actes, à faire qu'elle nous mène à la Délivrance éternelle. Voici que nous ressentons la grandeur du « Chabbat Hagadol », ce « Grand Chabbat » qui vit la force de l'Égypte – ses premiers-nés – se retourner contre elle-même en un revirement qui laissait présager que la transformation du monde était en marche avant même la sortie du pays d'esclavage. Voici que, tout 'Hamets chassé, de notre maison et de notre cœur, nous entonnons encore le chant de l'histoire, celui qui ne cesse jamais de murmurer à nos oreilles que notre aventure fait sens, qu'elle est belle et digne d'être vécue. Voici qu'avec la fête de Pessa'h, nous entrons dans un temps nouveau, déjà éclairé par cette lumière – la venue du Messie – qui chasse tous les vestiges d'obscurité encombrant encore la voie des hommes.

Il faut donc, à présent, vivre comme dans une autre dimension. Cela ne signifie pas, bien sûr, ne pas regarder le monde tel qu'il est, avec ses contraintes et ses difficultés, ni s'en créer un par la seule vertu de l'imagination, qui donne l'illusion de satisfaire les désirs inassouvis. Cette nouvelle dimension, à la fois plus haute et plus profonde, est en nous. Noble et grande, elle attend d'être mise en œuvre. La vivre, c'est être libre. La liberté – vraie, complète, absolue – à notre porte, dès qu'on le veut : est-ce un miracle ? Ou simplement le mois de Nissan.

par Haïm Chnéor Nisenbaum

HABAD LOUBAVITCH MARSEILLE

-Rav Yossef Its'hak Labkowski-

Si vous souhaitez dédier la "Sidra de la Semaine" à la mémoire d'un défunt ou passer une annonce publicitaire, contactez-nous au 06 52 23 77 41

fait référence à la Techouva, l'opportunité toujours présente de se repentir et de revenir à D.ieu.

Ces deux différences entre le 'Hamets et la Matsa sont en corrélation. La conscience démesurée du moi, symbolisée par le 'Hamets, est l'une des origines fondamentales du péché. Une personne campée sur ses positions est, en premier lieu, préoccupée par ses désirs personnels et les place au-dessus de tous les autres desseins, ce qui ne fait qu'accroître la possibilité de pécher.

Une telle personne n'évoluera pas facilement vers la Techouvah. Elle avancera plutôt des justifications pour rationaliser son comportement. Et de fait, « l'amour couvre tous les défauts », et tout particulièrement l'amour propre qui peut nous aveugler et nous cacher nos manquements les plus criants.

En revanche, quelqu'un dont la nature reflète les qualités de la Matsa acceptera plus facilement de renoncer à ses désirs personnels et d'accomplir la Volonté de D.ieu. Et même s'il en vient à errer, il ne justifiera pas son comportement mais cherchera à corriger ses erreurs par la Techouvah.

Le pain de la foi

Le Zohar associe la Matsa à la qualité de dépassement de soi, l'appelant : « le pain de la foi ». La foi implique un engagement qui va au-delà de la portée de nos facultés rationnelles. Tout en étant obligés de comprendre ces manifestations de la Divinité qui sont accessibles à notre intellect, nous observons que certains niveaux sont bien évidemment hors de notre compréhension. La foi est le seul moyen qui nous permet de nous lier à ces niveaux.

Au sens individuel, notre foi est quelque

chose qui transcende notre moi. Souvent, sans même y réfléchir, nous prenons des décisions qui vont à l'encontre de notre foi. Bien que nous croyions en un idéal, nous ignorons cette croyance dans notre vie quotidienne. Le Talmud relate, par exemple, l'anecdote d'un voleur qui se met à prier D.ieu pour la réussite du vol qu'il s'approprie à commettre. Bien qu'il croie en D.ieu, comme l'atteste sa prière, il prie pour le succès d'un acte en contradiction absolue avec la Volonté divine. Résoudre cette dualité intérieure

La plupart d'entre nous ne sommes pas sujets à ce type d'erreurs flagrantes mais chacun de nous peut trouver des exemples où notre propre foi en D.ieu a failli et ne s'est pas intégrée à notre vie quotidienne. Un étudiant en Torah peut avoir la foi absolue que les enseignements qu'il étudie sont la parole de D.ieu et transcendent la compréhension humaine. Toutefois, tout en étant activement engagé dans ses études, il peut considérer cela comme un pur exercice intellectuel.

Dans le même ordre d'idées, dans un éblouissant moment de succès, l'homme d'affaires peut entretenir la pensée que c'est grâce à son aptitude et à la force de sa main qu'il a amassé sa fortune.

Bien qu'en théorie, il est sûr qu'il croit que « c'est la bénédiction de D.ieu qui apporte la réussite », sa confiance n'en affecte pas pour autant son comportement quotidien et ses sentiments.

La Mitsva de la Matsa a pour but de nous aider à surmonter cette dualité intérieure. Consommer ce « pain de la foi » nous fait prendre conscience du besoin d'intérioriser notre foi et nous permet de l'incorporer à notre vie quotidienne.

A la lumière de ce qui précède, nous pouvons

comprendre le statut de nos Sages (Makot : 24a) : « 'Havakouk est venu et les (c'est-à-dire tout le royaume de la Torah et des Mitsvot) a fait dépendre d'une seule Mitsva (la foi), comme il est écrit ('Havakouk 2 :4) « un homme juste vit par sa foi. »

Plutôt que de considérer la foi et l'observance des Mitsvot comme deux entités séparées, 'Havakouk a montré que la foi doit dominer l'ensemble de notre service de D.ieu. La foi n'est donc pas juste une Mitsva mais la force qui motive et inspire l'accomplissement de toutes les Mitsvot.

Partager la Mitsva

Étant donné l'importance de la Mitsva de manger de la Matsa, nous devons faire tous les efforts possibles pour partager son accomplissement avec le plus de gens possible. Autrefois, les rabbins envoyaient des Matsot à tous les gens de leur communauté.

Aujourd'hui, cette pratique doit être rétablie par chacun d'entre nous, dans notre propre sphère d'influence. Si cela est possible, les Matsot devraient être rondes et faites à la main, celles que l'on appelle les Matsot Chmourot, c'est-à-dire qu'elles ont été l'objet d'une surveillance très attentive pour éviter toute possibilité de levain.

C'est ainsi que nous garantirons que beaucoup plus de Juifs encore accompliront la Mitsva de la manière la plus parfaite.

Que ces efforts nous conduisent à l'accomplissement de la promesse de nos Sages : « Au mois de Nissan (les Juifs) furent délivrés et au mois de Nissan, ils seront délivrés » par la venue de Machia'h, très rapidement et de nos jours.

LE SOUHAIT D'UNE MÈRE

Il y a plus de 25 ans, aux États-Unis, une mère sentant les effets de l'âge, prit son fils à part alors qu'elle revenait d'un voyage en Israël dans le cadre de ses activités sionistes : « Je souhaite que tu restes un bon Juif et voici le cadeau que je t'ai rapporté : une Mezouza dans un magnifique écrin artistiquement ciselé à accrocher à la porte de ta maison ! ».

Elle même avait été très impliquée dans toutes sortes d'organisations féminines militant pour le développement des œuvres sociales en Israël et elle était peinée de constater que ses deux enfants ne s'y intéressaient pas du tout, ne tenaient à aucune tradition juive, absolument aucune...

Quelques années plus tard.

13 février 2019 : il y a du vent en Californie et je suis sur les routes. De nombreux arbres sont tombés dans la région où je me trouve pour mes affaires et je suis obligé d'emprunter des routes secondaires dans des villes que je ne connais pas du tout.

Alors que je manœuvre dans une rue étroite, je suis frappé par la présence d'une Mezouza sur la porte d'une maison : par la fenêtre, j'aperçois un homme penché sur son ordinateur. Il est tard, je

dois faire la prière de Min'ha puis je réfléchis : seul D.ieu a pu me guider ainsi, certainement le Rabbi veut que je m'intéresse si c'est un Juif qui habite dans cette maison – bien que ce ne soit pas une région à forte population juive.

Bref, je me suis garé, j'ai pris mes Téfilines et j'ai sonné à la porte. Effectivement, c'était bien une Mezouza et l'homme était juif, un photographe célèbre appelé Yisraël. Il venait de passer une mauvaise journée : un arbre était tombé et avait totalement détruit sa superbe (et chère) voiture... Et maintenant un Juif orthodoxe, avec barbe et chapeau, sonnait à sa porte...

Les vingt minutes suivantes furent complètement surréalistes. Il mit les Téfilines pour la première fois depuis quarante ans et me demanda de prendre une photo car, souria-t-il : « Ma mère sera si contente ! ». J'ai déjà mis les Téfilines à des centaines d'autres personnes mais là, c'était vraiment émouvant ! Yisraël me tendit sa carte de visite et je me hâtais de prier Min'ha.

Des semaines plus tard, alors que je me trouvais au Ohel du Rabbi (au cimetière Montefiore à New York), je pensais soudain très fort à Yisraël et priai pour lui...

13 Nissan 2019, je me retrouvai à nouveau dans cette région de Californie ; j'en profiterais pour apporter des Matsot Chmourot à Yisraël bien que je ne sois plus très sûr de son adresse : la fois dernière, la route était défoncée, avec des arbres effondrés tout le long du trajet et un vent très fort qui défigurait le paysage... Mais je me souvins que, dans mon téléphone, je devais avoir stocké la photo de sa carte de visite : il répondit à mon appel téléphonique comme si D.ieu Lui-même l'avait appelé :

- Je cherchais à vous joindre depuis le jour où vous avez sonné à ma porte il y a deux mois. Vous avez été envoyé par le Ciel, je dois vous raconter la suite de l'histoire. Je vais vous guider par téléphone jusqu'à ce que vous arriviez ici, il faut absolument que je vous parle ! Quand j'arrivai, j'étais très ému : voilà un homme de plus de 50 ans, qui n'a eu aucun contact avec le judaïsme pendant toute sa vie adulte et qui tient à parler à un Juif pratiquant pour lui poser des questions sur D.ieu...

Voilà son histoire : le 14 février (soit le lende-

main de notre première rencontre), Yisraël reçut un appel de sa sœur : leur mère âgée de 94 ans avait été amenée d'urgence à l'hôpital... Avant de quitter ce monde, elle avait eu la joie de voir la fameuse photo de son fils portant les Téfilines, elle qui avait toujours rêvé de voir ses enfants rester de bons Juifs attachés à la tradition et transmettant le flambeau aux générations futures... Tout cela était le résultat de cette Mezouza qu'elle avait offert à son fils 25 ans plus tôt, quand elle avait demandé à son fils de prononcer, le jour venu, son oraison funèbre. Maintenant Yisraël pouvait joindre les pièces du puzzle et comprendre comment les mots de sa mère ainsi que la Mezouza qu'elle lui avait offerte avaient influencé le cours de sa vie. Effectivement, à l'enterrement de sa mère, en présence de centaines de personnes – y compris des rabbins orthodoxes – il rappela sa mémoire, son attachement aux valeurs du judaïsme et sa quasi-prophétie qu'un jour, un Juif orthodoxe frapperait à la porte de son fils grâce à la Mezouza et l'aiderait à renouer avec sa tradition familiale.

Je remis à Yisraël une boîte de Matsot Chmourot et il demanda timidement :

- Cela fait plus de dix ans que je n'ai pas participé à un Séder, puis-je me joindre au vôtre ?

- Absolument, d'ailleurs ça tombe bien : cette année, il se trouve que je dois passer le Séder tout seul et j'avais bien peur, dans ce cas, de m'endormir. Avec un invité, ce sera bien plus vivant !

Alors, qui rend service à qui ?

Zalman Klein - COLlive

traduit par Feiga Lubecki

השיחת השבוע מוקדשת

להצלחת האישה

נחמה דבורה שתח'

בת יוכבד שפרה

ולכל משפחתה

Etude du RAMBAM

DIMANCHE 21 MARS – 8 NISSAN

Mitsva négative n° 269 : Il nous est interdit de nous détourner d'un objet perdu. Au contraire, nous devons le prendre et le retourner à son propriétaire.

Mitsva positive n° 204 : Il s'agit du commandement nous incombant de ramener un objet perdu à son propriétaire.

LUNDI 22 MARS – 9 NISSAN

Mitsva positive n° 236 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de celui qui blesse son prochain.

MARDI 23 MARS – 10 NISSAN

Mitsva positive n° 236 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de celui qui blesse son prochain.

MERCREDI 24 MARS – 11 NISSAN

Mitsva positive n° 236 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de celui qui blesse son prochain. Mitsva négative n° 289 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous tuer les uns les autres.

Mitsva négative n° 296 : Il est interdit d'accepter une rançon offerte pour l'auteur d'un homicide par négligence dans le but de le dispenser de l'exil (dans une ville de refuge). Au contraire, il doit subir l'exil dans tous les cas.

JEUDI 25 MARS – 12 NISSAN

Mitsva positive n° 225 : Il s'agit du commandement selon lequel nous devons obliger un meurtrier involontaire à quitter sa ville et à aller habiter dans une ville de refuge.

Mitsva négative n° 295 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'accepter une rançon pour celui qui a commis délibérément un meurtre. Au contraire, on doit le mettre à mort dans tous les cas.

Mitsva négative n° 292 : Il est interdit d'exécuter un criminel, au moment où il a déjà accompli sous nos yeux une transgression passible de la peine de mort, avant de l'avoir fait passer en jugement. Au contraire, il doit faire l'objet d'un procès et des témoins seront entendus par le tribunal. Il faut nous contenter de faire notre déposition et laisser au tribunal le soin de juger quelle sanction il y a lieu

de prononcer contre lui.

VENDREDI 26 MARS – 13 NISSAN

Mitsva positive n° 247 : Il s'agit du commandement qui nous enjoint de nous porter au secours d'une personne menacée par un agresseur, même au prix de la vie de ce dernier. En d'autres termes, nous devons tuer l'agresseur s'il nous est impossible de sauver la personne menacée sans cela.

Mitsva négative n° 293 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir le moindre égard pour la vie d'un agresseur.

Mitsva négative n° 297 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous abstenir de sauver la vie d'un Juif, lorsque nous le voyons en danger de mort et d'anéantissement, s'il est en notre pouvoir de le sauver.

Mitsva positive n° 182 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de réserver six villes de refuge qui seront prêtes à accueillir tout homme ayant commis un homicide involontaire. Il faut aussi préparer l'accès à ces villes, en le maintenant en bon état et l'on n'y laissera pas d'obstacles empêchant le fugitif d'échapper à ses poursuivants.

SAMEDI 27 MARS – 14 NISSAN

Mitsva positive n° 181 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de briser la nuque d'une génisse si nous trouvons un mort dans un champ, dont on ne connaît pas le meurtrier.

Mitsva négative n° 309 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de semer et labourer le bas-fond sauvage où on a brisé la nuque de la génisse.

Mitsva négative n° 298 : Il nous est interdit de laisser les sources de danger ou des obstacles dans le domaine public et privé, pour éviter qu'ils ne soient la cause d'accidents mortels pour des hommes.

Mitsva positive n° 184 : Il s'agit du commandement nous incombant d'éloigner toute embûche, tout danger qui pourrait menacer la sécurité de tous les endroits où nous demeurons, c'est-à-dire que nous devons construire une barrière autour des toits, puits, fossés et endroits similaires pour que personne n'y ou n'en tombe.

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

En voyage

Pendant l'exil, il est plus facile d'obtenir l'inspiration divine qu'à l'époque du Temple. Quand l'homme pense profondément à l'union avec D.ieu, immédiatement la Présence Divine réside sur lui.

Cette différence s'explique. La situation d'aujourd'hui est comparable à celle du villageois qui n'est pas autorisé à se présenter devant le roi dans son palais mais qui peut aller à lui quand il est en voyage, dans une auberge.

(D'après Kéter Chem Tov par. 312) H.N.

VIKTÖR
CONCEPT HOMME

" L'homme contemporain, chic et raffiné "
Création d'un rayon pour le Bar Mitsva.



www.viktorconcept.fr
viktorconcept@gmail.com

24 rue du Commandant Rolland
13008 Marseille
09 80 86 64 22



GESTION
TRANSACTION - LOCATION

tel. 04.91.66.37.82 Fax 04.91.66.89.43

e.mail : active.immo@wanadoo.fr

5, bd Louis Salvator 13006 MARSEILLE